

FONDATION DU GRAND THÉÂTRE (GTG)

La Fondation du Grand Théâtre de Genève (FGTG) est une fondation d'intérêt communal public, subventionnée par la Ville de Genève. Son but est d'assurer l'exploitation du Grand Théâtre de Genève (GTG) en y organisant des spectacles d'art lyrique, chorégraphique et dramatique. La qualité des spectacles proposés par l'institution a été reconnue au niveau international puisque le magazine berlinois OPERNWELT a consacré le Grand Théâtre de Genève comme meilleure institution lyrique pour la saison 2019-2020, ex-aequo avec l'opéra de Francfort.

- Octobre 2020

Le Conseil de fondation a été renouvelé presque entièrement : M. Xavier Oberson, Président*, Mme Sandrine Salerno, Vice-présidente*, M. Guy Dossan, Secrétaire*, M. Sami Kanaan*, Mme Frédérique Perler*, M. Claude Demole*, M. Ronald Asmar, M. Marc Dalphin, M. Shelby R. du Pasquier, M. Rémy Pagani, M. Thomas Putallaz, M. Mathieu Romanens, Mme Maria Vittoria Romano, M. Juan Calvino, Membre invité représentant du personnel. *Membre du Bureau

- Novembre 2020

La Cour des comptes sort un audit sur la gouvernance de la fondation du GGT (Rapport N°161). L'objectif de cet audit était d'analyser le dispositif de gouvernance afin de s'assurer que la structure et le mode de fonctionnement des organes permettent de gérer les activités du Grand Théâtre conformément à la loi et aux directives internes, de façon efficace et efficiente. La Cour a émis des recommandations visant à renforcer la gouvernance de la Fondation du Grand Théâtre de Genève, sur les domaines suivants : Positionnement du Grand Théâtre parmi les institutions culturelles du canton. Relations avec la Ville de Genève. Gouvernance de la FGTG.

A découvrir sur: <http://www.cdc-ge.ch>.

- Décembre 2020

Le GTG est contraint d'annuler les productions. Les mesures du Conseil fédéral obligent à annuler toute la programmation, pourtant organisée spécialement pour répondre aux règles sanitaires.

- Janvier 2021

Le Conseil de fondation approuve la nouvelle Convention quadriennale pour les années 2021-2024 qui lie la Ville de Genève au Grand Théâtre. Elle a pour but de régler les relations entre les parties, de clarifier leurs attentes et de faciliter la planification à moyen terme des activités de la FGTG, conformément à la convention d'exploitation, grâce à une prévision financière quadriennale.

Le Bureau du conseil de fondation approuve l'ajustement des tarifs horaires pour les contrats de prestations (nettoyage) suite aux votations sur le salaire minimum.

- Mars 2021

Saison 2021-2022 : Le programme de saison sera publié certainement fin août pour avoir un programme à jour. Il sera communiqué le plus tard possible pour pouvoir honorer les engagements.

- Juin 2021

Le chorégraphe, Sidi Larbi Cherkaoui dirigera le Ballet du Grand Théâtre. Figure enthousiasmante des scènes européennes, l'artiste prendra la tête de la troupe en janvier 2022.

Suite aux recommandations de la Cour des comptes, établissement d'un document stratégique basé sur 5 axes : 1) Réaliser un projet artistique d'envergure internationale et accroître le rayonnement de l'Institution. 2) Renouveler et diversifier les publics grâce à une politique d'ouverture et d'accessibilité (comme faciliter l'accès au GTG grâce à une politique tarifaire incitative). 3) Assurer un financement durable pour le GTG et optimiser l'information financière. 4) Réviser le cadre statutaire et améliorer les outils de gouvernance. 5) Maintenir la sécurité des installations et des lieux, assurer la fiabilité et la durabilité des équipements techniques.

